



Source Corepile 2018

| Communiqué

Recycler ses piles, c'est facile et utile !

En moyenne 47 appareils fonctionnant à piles ou à batteries se trouvent dans votre foyer. Cela correspond à l'utilisation de 106 piles ou batteries. Une fois usés, ces déchets pas comme les autres, doivent être absolument recyclés. On vous explique pourquoi.

Les composants

Les piles et les batteries sont certainement les déchets les plus dangereux et les plus polluants car elles contiennent du plomb, du cadmium et du mercure. Il ne faut donc pas les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères (bac à couvercle gris) ou dans la poubelle des emballages et papiers (bac à couvercle jaune). Il faut les déposer en déchèterie ou dans des points de collectes, par exemple en magasin. La collecte et le recyclage sont assurés par l'éco-organisme Corepile.

La valorisation

Le recyclage permet de transformer une pile ou une batterie usagée en matière réutilisable. Chaque famille de piles et batteries va subir le traitement approprié qui permettra de récupérer les métaux qui se trouvent à l'intérieur. Par exemple, le plomb est réutilisé pour les radiographies et le cadmium pour faire des panneaux photovoltaïques.

Les piles rechargeables

Bien qu'un peu plus chères à l'achat, les piles rechargeables ont une durée de vie beaucoup plus longue (1 000 cycles de recharge en moyenne) que les piles jetables et permettent à terme de faire de vraies économies. Elles sont également beaucoup plus pratiques à l'usage : quand elles sont déchargées, il suffit de les recharger.

SIGIDURS

SYNDICAT MIXTE POUR LA
GESTION ET L'INCINÉRATION
DES DÉCHETS URBAINS
DE LA RÉGION DE SARCELLES

1 rue des Tissonvilliers
95200 SARCELLES
Tél. 01 34 19 69 70
Fax. 01 34 19 93 68

Contact presse :
Elodie ESTEVEZ
Chargée de communication

ZOOM : Retirer les piles et batteries évite les incendies

En déchèterie, avant de jeter vos objets contenant des piles et des batteries, (jouets, télécommandes, souris sans fil, bips de portail ...), n'oubliez pas de les enlever. Ces objets, une fois déposés en déchèterie, sont emmenés au centre de tri TRIADE (situé à Gonesse), spécialisé dans la gestion et le traitement des déchets électriques et électroniques. Les déchets étant stockés, ceux ayant des piles et des batteries au lithium se dégradent et peuvent causer des incendies.